

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4321
23 mai 1960
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Union des Républiques socialistes soviétiques. Projet
de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question intitulée "Actes agressifs de l'aviation militaire des Etats-Unis d'Amérique contre l'Union soviétique, qui constituent une menace pour la paix universelle",

Notant que la violation de la souveraineté d'autres Etats est incompatible avec les principes et les buts de la Charte des Nations Unies,

Estimant que de tels actes créent une menace contre la paix universelle,

1. Condamne les incursions d'avions américains au-dessus du territoire d'autres Etats et considère ces incursions comme des actes agressifs;

2. Invite le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à prendre d'urgence des mesures pour mettre fin à ces actes et pour les empêcher à l'avenir.
